

Le conseil du 11 mai en bref....

Îlot de l'octroi : des logements, un parc et un équipement culturel

Situé à l'extrémité du mail Mitterrand, l'îlot de l'octroi est en grande partie une friche urbaine.

En créant une Zone d'Aménagement Concerté au conseil municipal du 11 mai, la ville va y implanter des logements dont des logements sociaux et en accession aidées ainsi qu'un parc et un équipement culturel.